

MUNICIPALITÉ+FAMILLE

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

automne 2012

volume numéro

9.3

En route vers le
25^e
Colloque



24-25 mai 2013
Boucherville



299

membres répartis
dans les 17 régions
administratives
du Québec



681

projets PFM et MADA
réalisés à travers
le Québec



84,2 %

des familles du Québec
bénéficient d'une PFM



753

responsables des
questions familiales
nommés dans la
province



Le Carrefour souhaite la bienvenue
aux deux nouveaux ministres

dossier spécial aînés

LE CAMF
UN RÉSEAU
DYNAMIQUE
AU SERVICE DES
MUNICIPALITÉS



Le Carrefour action municipale et famille, chef de file du « penser et agir famille » au Québec

Un lieu d'échange, de partage, de réflexion, de recherche et de développement pour les municipalités et les MRC intéressées par le développement d'une politique familiale municipale. Le Carrefour fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales.

Contactez-nous:

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

Courrier des lecteurs

Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.

Date de tombée des textes du prochain numéro:
7 décembre 2012.

sommaire

- | | |
|---|--|
| <p>3 ÉDITORIAL
Généreux comme je suis.... je partage ainsi quelques réflexions à la nouvelle ministre de la Famille et au nouveau ministre responsable des Aînés</p> <hr/> <p>4 Deux nouveaux ministres pour la famille et les aînés</p> <hr/> <p>5 AVANT-PROPOS
Changement au conseil d'administration
EN BREF
Le nouveau CA du Carrefour</p> <hr/> <p>6 BILLET DU FORMATEUR
En se donnant une politique familiale municipale...</p> <hr/> <p>8 DOSSIER SPÉCIAL AÎNÉS
<i>Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec</i>
Québec ami des aînés
En route vers 860 municipalités amies des aînés...
Journée régionale de mobilisation dans la MRC des Maskoutains
Lancement d'un nouveau guide MADA
La qualité des services déployés aux aînés: un enjeu stratégique pour toutes municipalités</p> | <p>12 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
Prix du CAMF et certificats Mérite
Des nouvelles PFM
Saint-Eustache: portrait d'une municipalité</p> <hr/> <p>16 SAINES HABITUDES DE VIE
La coalition poids interpelle les principaux partis politiques!
Ensemble pour un Québec dynamique et en santé
Avancée du projet <i>Les saines habitudes de vie: un axe stratégique des politiques familiales municipales</i></p> <hr/> <p>18 ENFANTS
Des nouvelles MAE
<i>Congé de devoir, devoir bouger!</i>, un succès sans précédent à Varennes</p> <hr/> <p>20 ÉTUDES ET RECHERCHES
À vous de jouer! Deux outils tirés des résultats de l'étude sur la participation citoyenne dans la PFM</p> <hr/> <p>21 À VOIR ET À LIRE + CALENDRIER</p> <hr/> <p>22 RENDEZ-VOUS ANNUEL
Une 24^e édition top chrono!</p> |
|---|--|



GÉNÉREUX COMME JE SUIS.... JE PARTAGE AINSI QUELQUES RÉFLEXIONS À LA NOUVELLE MINISTRE DE LA FAMILLE ET AU NOUVEAU MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS

Le 4 septembre dernier avait lieu une élection générale au Québec. La population a choisi un nouveau gouvernement issu du Parti québécois. Une nouvelle ère s'amorce et la nomination du cabinet des ministres, le 19 septembre dernier, a donné le ton aux orientations à venir du gouvernement. C'est dans ce contexte que je profite de cette tribune pour vous partager quelques réflexions stratégiques utiles pour la nouvelle ministre de la Famille, Madame Nicole Léger, et le nouveau ministre responsable des Aînés, M. Réjean Hébert. C'est dans ma nature, je suis généreux...

①

LES SUITES À DONNER AU PROGRAMME PFM ET MADA

Depuis 2002, le MFA accompagne, en partenariat avec le CAMF, les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) dans l'élaboration ou la mise à jour de leur politique familiale municipale. Le soutien financier et technique qui leur est offert, totalisant jusqu'à présent plus de neuf (9) millions de dollars d'investissement, leur a permis de proposer une gamme d'activités et de services mieux adaptés aux besoins des familles. À ce jour, plus de 700 municipalités ont participé au programme de soutien financier qui a vu le jour lors du dépôt du *Plan concerté pour les familles* du début de la dernière décennie. Par ailleurs, il faut aussi ajouter l'engagement gouvernemental pour le programme de soutien financier à la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés* pour plus de six (6) millions de dollars. Bientôt, 579 communautés auront complété les travaux sur l'ensemble du territoire québécois. Un succès fort appréciable, mais nous ne pouvons crier victoire. La mise en œuvre récurrente des plans d'actions « famille et aîné » demeure fragile et tributaire d'un appui de l'État québécois. Il suffit de constater l'immense popularité du programme d'infrastructure *Québec-Municipalité* (volet MADA) pour appuyer cette affirmation. Je terminerais cette première réflexion en rappelant l'importance de maintenir le financement des municipalités désireuses de mettre à jour leur plan d'action PFM et le retour d'un appui financier du MFA aux dix (10) grandes villes du Québec à cet effet. La pérennité de l'appui financier est un gage de succès pour le futur.

②

L'APPUI FINANCIER À LA MISE EN ŒUVRE SPÉCIFIQUE DES PLANS D'ACTION DES PFM

Rappelons-nous que lors de l'annonce du programme de soutien financier à la PFM en 2002, des voix s'élevaient pour réclamer des ressources financières pour appuyer la mise en œuvre des plans d'action issus des PFM. L'enquête de 2007-2008 du MFA confirmait ce besoin et son importance pour la pérennité des PFM au Québec. Le CAMF réitère régulièrement l'importance de mettre en place un programme de soutien financier à la mise en œuvre spécifique de mesures « famille » issues du plan d'action des municipalités et MRC. Le contexte a évolué depuis trois (3) ans et le programme *Infrastructure-MADA* du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a remis en lumière l'absence de ressources financières équivalentes pour les PFM. Pourtant, les besoins d'infrastructures sociales pour les familles et, plus précisément l'animation d'activités favorables au développement des enfants (0-17 ans), demeurent

un enjeu incontournable pour les prochaines années. L'ajout d'un tel programme pourrait venir bonifier le plan d'action à venir de la nouvelle politique québécoise de l'occupation du territoire et accentuer le rôle efficace des municipalités dans la qualité de vie des familles. De telles discussions mériteraient d'être prioritaires dans le cadre du renouvellement du *Pacte fiscal Québec-Municipalité* qui vient à échéance en 2013.

③

L'IMPORTANCE DE LA RECHERCHE ET DU PARTAGE DES CONNAISSANCES DANS LE SECTEUR FAMILLE

En juin 2011, les membres du CAMF ont adopté une nouvelle planification stratégique afin de guider les orientations de l'organisation d'ici l'année 2016. Historiquement, divers travaux conjoints entre la direction de la recherche du MFA et le CAMF ont permis la diffusion de contenus en lien avec les politiques familiales municipales. Depuis quelques années, les travaux en la matière ont été interrompus. Cependant, l'importance de partager des données sur l'évolution de la situation des familles demeure incontournable et mériterait d'être relancée. Ainsi, le CAMF a souvent recommandé qu'un groupe de travail réunissant les différents intervenants puisse voir le jour et qu'un plan de travail soit amorcé dans les plus brefs délais. La fin des activités du Conseil de la famille et de l'enfance (CFE) et du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ) illustre l'importance de prioriser cet aspect. Que l'on soit dans le secteur public ou privé, investir dans la recherche, c'est investir dans son développement ! Le retour du Forum des partenaires de la famille, qui a vu le jour sous un gouvernement du Parti québécois, pourrait s'avérer également une solution intéressante pour mobiliser différents acteurs dont ceux issus du secteur de la recherche et de l'action communautaire. L'expérience de Madame Nicole Léger au ministère de la Solidarité sociale au début des années 2000 constituera un élément important du présent défi de collaboration des acteurs à mettre en place.

④

DES INITIATIVES PORTEUSES POUR LES MUNICIPALITÉS « AMIE DES AÎNÉS » AU QUÉBEC

Le 3 mai dernier, le gouvernement du Québec lançait une nouvelle politique gouvernementale *Vieillir et vivre ensemble dans sa communauté* (VVC). Une politique gouvernementale qui a reçu un accueil positif des grandes associations du milieu municipal (FQM, UMQ, CAMF). Plusieurs mesures ont attiré l'attention du milieu municipal. Prenons l'exemple de la bonification de l'appui au soutien communautaire en logement social (ex. : AccèsLogis Québec), du soutien à la réalisation de projets locaux ou régionaux concrets en lien avec la démarche *MADA*, de la poursuite et la bonification du programme *Infrastructure Québec-Municipalité* (volet *MADA*), de l'accroissement du programme d'aide financière à l'adaptation de domicile, de l'appui à la création du Réseau international des villes francophones « amies des aînés » et du renouvellement du financement du programme *PAIR* pour comprendre la diversité et l'importance des mesures à mettre en place. Maintenant, le défi

lire la suite de l'éditorial à la page 4

suite de l'éditorial

est de mettre en branle autant de mesures dans un court laps de temps. De quoi occuper le nouveau ministre responsable des Aînés! Par ailleurs, je souligne que M. Réjean Hébert possède une fine connaissance des dossiers en lien avec les aînés. Cela est un atout dans la poursuite des projets actuels du CAMF.

Enfin, je demeure convaincu de la pertinence de l'alliance stratégique entre le CAMF et le Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke — DONT M. RÉJEAN HÉBERT EST LE FONDATEUR — et que celle-ci représente une condition *sine qua non* au succès de la démarche MADA au Québec. L'annonce attendue du nouveau guide MADA par le secrétariat aux aînés en est un bel exemple.

Conclusion

Les membres du Conseil d'administration du CAMF se réuniront le 13 octobre prochain pour établir les priorités de la prochaine année. Bien sûr, la confirmation de l'ensemble des demandes d'aide financière, en 2012-2013, pour la PFM sera à l'ordre du jour. Notre présidente, Madame Suzanne Roy, sollicitera une rencontre avec la nouvelle ministre de la Famille et avec le ministre responsable des Aînés. J'ai bon espoir que nos généreuses réflexions recevront un accueil positif du gouvernement. À l'aube du 25^e anniversaire, la prochaine année s'annonce fort déterminante pour la suite des choses pour les municipalités et MRC qui veulent continuer de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de nos familles et de nos aînés. □



DEUX NOUVEAUX MINISTRES POUR LA FAMILLE ET LES AÎNÉS



RÉJEAN HÉBERT
ministre responsable des Aînés



NICOLE LÉGER
ministre de la Famille

Formations

- Il a terminé ses études en médecine à l'Université de Sherbrooke.
- Il est diplômé en gérontologie.
- Il a une maîtrise de philosophie en épidémiologie.

Expériences (entre autres)

- Il a débuté sa carrière en médecine de famille à l'Hôtel-Dieu de Lévis et au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.
- Il a pratiqué la gériatrie à l'Hôpital d'Youville de Sherbrooke, ce qui fait de lui un des premiers gériatres du Québec.
- Il a fondé le Centre de recherche sur le vieillissement de l'institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (en 1988) et le Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (en 1996).
- Il a été doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé à l'Université de Sherbrooke (de 2004 à 2010).
- Il a agi comme président du Réseau universitaire intégré de la santé de Sherbrooke (de 2004 à 2010).
- Il a coprésidé la *Consultation publique sur les conditions de vie des personnes âgées* mise en place par la ministre responsable des Aînés du Québec (en 2007).
- Il a été chercheur au Centre de recherche sur le vieillissement du Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) (jusqu'en 2012). Ce centre est d'ailleurs un partenaire du CAMF dans le cadre du projet *Municipalité amie des aînés*.
- Il a occupé jusqu'à récemment le poste de professeur titulaire au Département de médecine de famille de l'Université de Sherbrooke (jusqu'en 2012).
- Il a été un médecin-conseil à l'Institut national de santé publique du Québec.

Formations

- Elle est titulaire d'un baccalauréat en science de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal.
- Elle a suivi des cours en études québécoises (histoire, architecture et économie) à l'Université de Montréal.
- Elle a effectué quelques années d'études au baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Expériences (entre autres)

- Elle est enseignante de formation. Elle a enseigné au primaire et au secondaire comme titulaire et ensuite comme enseignante spécialisée en éducation physique et en arts (de 1978 à 1996).
- Elle a été responsable de l'implantation des programmes scolaires du ministère de l'Éducation pour des projets pilotes en enseignement du français, des sciences humaines et des arts.
- Elle a travaillé pendant plusieurs années dans le domaine des communications, que ce soit dans des firmes de marketing, à la radio ou à la télévision (de 1993 à 2007).
- Elle est députée de la circonscription de Pointe-aux-Trembles depuis 1996.
- Durant ces différents mandats, elle a, entre autres, occupé les fonctions de ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance (en 1998) et ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion (de 2001 à 2003).

Madame Nicole Léger et Monsieur Réjean Hébert ont acquis durant leur carrière des expériences pertinentes qui leur permettront de relever le défi qui s'offre à eux. Ces deux nouveaux ministres ont pour objectif de faire avancer le Québec sur toutes les questions relatives aux familles et aux aînés. Le CAMF tient donc à souhaiter la bienvenue à ces élus dans leur nouveau mandat et leur souhaite la meilleure des chances dans l'exercice de leurs fonctions. Enfin, le CAMF offre sa collaboration habituelle aux deux nouveaux ministres du gouvernement québécois.

Isabelle Lizée, responsable du module vie associative et formation, CAMF



CHANGEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée générale du juin dernier, de nouveaux membres ont joint l'équipe du conseil d'administration. Pour 2012-2013, se sont les municipalités membres des catégories de population de 20 000 à 49 999 habitants, 50 000 et plus et les MRC qui venaient en élection. Notons que dans les deux premières catégories, il y avait deux postes à combler. Dans la catégorie des 20 000 à 49 999 habitants, M. Gaétan Marcil de la municipalité de Varennes en Montérégie débute un nouveau mandat et Jean Olivier de la municipalité de Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue qui, pour sa part, sera à son deuxième mandat. M^{mes} Martine Gauthier de la municipalité de Saguenay et Cécile Hénault de Repentigny représenteront les municipalités des 50 000 habitants et plus. Finalement, c'est M^{me} Catherine Gosselin, de la MRC de Portneuf, qui occupera le siège des MRC.

Il serait difficile de passer sous silence l'implication de deux membres du conseil d'administration qui ont terminé leur mandat. M. Réjean Carle de la MRC Maskinongé qui a siégé pendant près de six années. M. Laurent Blais de la municipalité de La Prairie en Montérégie quitte après avoir complété un mandat de deux ans. Ces élus ont certes été des pionniers et demeureront des porte-parole du *penser et agir famille*. Le Carrefour les remercie pour leur engagement soutenu au conseil d'administration du Carrefour et leur détermination à vouloir améliorer la qualité de vie des familles et des aînés du Québec. □



Réjean Carle, maire de Saint-Ursule, Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie et présidente du CAMF et Laurent Blais, conseiller municipal de La Prairie.

en bref

Le nouveau CA du Carrefour



01 Présidente et représentante de l'UMQ, **M^{me} Suzanne Roy**, mairesse de Sainte-Julie et préfet de la MRC Marguerite d'Youville

02 Première vice-présidente et représentante de la FQM, **M^{me} Délisca Ritchie-Roussy**, mairesse de Murdochville

03 Deuxième vice-président et représentant des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants, **M. Michel Coulombe**, conseiller municipal de Montmagny

04 Trésorière et représentante de la Ville de Montréal (plus de 500 000 habitants), **M^{me} Jane Cowell-Poitras**, conseillère municipale de l'arrondissement Lachine

05 Secrétaire et représentant des organismes associés, **M. Pascal Forget**, Maison de la Famille de Brossard

06 Représentant des municipalités de 1 à 4999 habitants, **M. Réjean Bouchard**, maire de Saint-Bruno

Représentante des municipalités de 1 à 4999 habitants, **M^{me} Gisèle Simard**, conseillère municipale de Saint-Charles-sur-Richelieu (absente pour la photo)

07 Représentante des municipalités de 5000 à 9999 habitants, **M^{me} Liette Lapointe**, conseillère municipale de Chertsey

08 Représentante des municipalités de 5000 à 9999 habitants, **M^{me} Sylvie Messier**, conseillère municipale de Saint-Philippe

09 Représentante des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants, **M^{me} Sylvie Beaugard**, conseillère municipale de Cowansville

10 Représentant des municipalités de 20 000 à 49 999 habitants, **M. Gaétan Marcil**, conseiller municipal de Varennes

11 Représentant des municipalités de 20 000 à 49 999 habitants, **M. Jean Olivier**, conseiller municipal de Rouyn-Noranda

12 Représentant des municipalités de 50 000 à 499 999 habitants, **M^{me} Cécile Hénault**, conseillère municipale de Gatineau

13 Représentante des municipalités de 50 000 à 499 999 habitants, **M^{me} Martine Gauthier**, conseillère municipale de Saguenay, arrondissement La Baie

14 Représentante de la Ville de Québec (plus de 500 000 habitants), **M^{me} Marie-Josée Savard**, conseillère municipale de Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

15 Représentante des MRC, **M^{me} Catherine Gosselin**, conseillère municipale de Donnacona, MRC Portneuf



EN SE DONNANT UNE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE...



C'est ce que font actuellement plusieurs municipalités du Québec qui ont choisi de faire une demande au ministère de la Famille et au ministère responsable des Aînés pour l'élaboration d'une politique familiale municipale en y intégrant la démarche *Municipalité amie des Aînés* (MADA) basée sur le vieillissement actif.

Les municipalités pourront donc compter sur le soutien financier du ministère de la Famille et du ministère responsable des Aînés ainsi que sur l'aide technique de l'équipe des formateurs du *Carrefour action municipale et famille* pour mener leurs projets à terme.

Comme le disait madame Yolande James, ex-ministre de la Famille, dans son article du mois d'avril 2011 dans

ce même journal, le gouvernement du Québec a fait le choix de placer la famille au cœur de ses priorités et conséquent avec cette décision, depuis 2003, l'aide aux familles a été augmentée de 60 %. Il en est de même pour les aînés puisque depuis 2010, par l'entremise du ministère de la Famille et des Aînés et le MAMROT, un budget total de neuf (9) millions répartis sur trois (3) ans, a été mis à la disposition des municipalités certifiées ou engagées dans une démarche MADA dans le cadre du programme PIQM-MADA. Ce programme vise à encourager les municipalités à aller plus loin dans leurs actions en faveur des aînés par l'ajout d'infrastructures favorisant ainsi leur plein épanouissement dans leur milieu de vie

respectif. De plus, pour l'année 2012-2013, dans le cadre de la politique *Vieillir chez soi*, des investissements additionnels de 2,7 milliards de dollars répartis sur cinq (5) ans viennent d'être annoncés pour adapter le Québec au vieillissement rapide de sa population.

Investir dans les actions *famille et aînés* est une décision gagnante. La famille est la première communauté à laquelle nous appartenons, d'où l'importance de la soutenir car elle est la cellule de base qui contribue à la construction des citoyens de demain.

Les parents sont de plus en plus informés et soucieux de donner à leurs enfants ce qu'il y a de meilleur. Par contre, ils doivent composer avec plusieurs responsabilités et



« Quand on décide d'avoir des enfants, on est loin de s'imaginer dans quelle aventure on se lance. C'est l'une des plus belles aventures, mais combien exigeante et en cours de route, les parents prennent conscience de leurs limites et se rendent bien compte que pour s'épanouir, un enfant doit pouvoir compter sur un entourage beaucoup plus large que sa famille immédiate. »

l'aide et le soutien de leur municipalité pour réussir ce grand défi d'être un parent compétent.

Améliorer la qualité de vie des familles, voilà la MISSION du Carrefour action municipale et famille. C'est pourquoi le ministère de la Famille et le ministère responsable des Aînés en ont fait leur partenaire principal pour accompagner les municipalités dans leur démarche d'élaboration de politique familiale.

L'approche transversale développée au fil du temps par les bâtisseurs du Carrefour permet un travail de collaboration entre tous les acteurs du milieu : élus municipaux, responsables d'organismes communautaires, réseaux de la santé et de l'éducation dans le but de cibler des actions qui répondront aux besoins des familles et des aînés. Ces derniers seront également mis à contribution dans un processus de consultation où ils seront invités à communiquer leurs besoins et aspirations qui se traduiront dans un plan d'action élaboré sur une période de trois (3) ans.

Les municipalités qui ont fait la démarche de se donner une politique familiale municipale en retirent d'énormes bénéfices. En plus de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de leur milieu, on y remarque un dynamisme surprenant ainsi que des familles et des aînés plus heureux qui ont développé un fort sentiment d'appartenance à leur municipalité. On y retrouve des aînés qui ont le goût de continuer à s'impliquer parce qu'ils se sentent utiles, appréciés et valorisés. Développer leurs talents en les mettant au service d'autrui leur permet de se réaliser et de s'épanouir comme personne.

Pour terminer, je vous présente quelques mesures de plans d'action qui vous convaincront sûrement des avantages pour une municipalité de se donner une politique familiale municipale :

- par le biais d'organismes locaux, certaines municipalités paient la facture des articles scolaires des parents pour les élèves de l'école primaire;
- contribution de certaines municipalités pour un montant de 50 \$ par enfant de moins de 18 ans pour des loisirs municipaux ou à l'extérieur de la municipalité;
- offre d'un service de garde avec prolongation en dehors des heures scolaires;
- tarification spéciale pour les familles lors d'activités;
- aménagement de lieux de rassemblement multigénérationnel;

- mise sur pied de programmes financiers d'accès à la propriété;
- aide à la rénovation et construction de maisons;
- formation de comités d'accueil pour les nouveaux arrivants (panier cadeau avec produits locaux et bottin des services municipaux);
- création de fonds de démarrage pour des projets d'entrepreneuriat jeunesse collectifs;
- aménagement de parcs et équipements ou attraits plein air pour les familles et les aînés (sentiers pédestres, aire de pique-nique, aire d'observation d'oiseaux, modules d'activités physiques, etc.);
- organisation d'un service de « popote roulante » pour les aînés;
- adaptation de l'éclairage des rues et lieux publics afin d'augmenter la sécurité des aînés et des familles;
- aménagement des passages piétonniers sécuritaires;
- diminuer l'inclinaison des trottoirs, aux entrées et aux intersections afin de faciliter les déplacements des aînés et des familles;
- diffusion dans les journaux locaux des différents services d'aide ou maintien à domicile pour les aînés;
- logements à prix modique, adaptés, décents et sécuritaires

Comme formatrice du Carrefour action municipale et famille, j'ai le plaisir d'accompagner plusieurs municipalités dans leur cheminement, ce qui me permet de constater que madame James, tel que mentionné plus haut, avait raison de dire que les municipalités sont les mieux placées pour agir et avoir un impact concret pour améliorer le sort des familles et des aînés. Ça me fait réaliser la chance que nous avons de vivre dans une société où la famille est une valeur fondamentale et ainsi apprécier pleinement l'aide concrète des différents programmes de financement gouvernementaux. Ces budgets ont permis de donner un nouveau souffle et de faire revivre plusieurs petites municipalités dévitalisées.

Sur ce, je vous souhaite, comme d'autres municipalités l'ont fait avant vous, de commencer à RÊVER. C'est ainsi que vous deviendrez peut-être des agents de transformation de votre milieu dans un processus d'élaboration d'une politique familiale municipale incluant la démarche *Municipalité amie des Aînés* (MADA).

Au plaisir de vous rencontrer! □

ils sont souvent débordés, essoufflés, fatigués. Quand on décide d'avoir des enfants, on est loin de s'imaginer dans quelle aventure on se lance. C'est l'une des plus belles aventures, mais combien exigeante. En cours de route, les parents prennent conscience de leurs limites et se rendent compte que pour s'épanouir, un enfant doit pouvoir compter sur un entourage beaucoup plus large que sa famille immédiate. En plus de leur famille, les parents doivent également composer avec le travail (parfois un horaire atypique), l'école, les cours et les loisirs des enfants et des parents vieillissants qui ont besoin de leur aide. Voilà pourquoi ils doivent pouvoir compter sur

Laurianne Carpentier-Désormeaux, agente d'information et de promotion, CAMF



VIEILLIR ET VIVRE ENSEMBLE, CHEZ SOI, DANS SA COMMUNAUTÉ, AU QUÉBEC

Le Québec vit des changements démographiques importants avec le vieillissement accéléré de la population. Avec cette vitesse de croisière, il fallait prévoir des mécanismes d'amélioration et d'accroissement du soutien offert aux aînés. Ainsi, le Québec a vu naître, en mai dernier, la première politique gouvernementale sur le vieillissement.

La politique *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec* a pour élément central, le maintien des aînés dans leur milieu de vie et ce, le plus longtemps possible. « Elle se veut un projet de société conviant tous les acteurs concernés à relever le défi du vieillissement de la population et à bâtir une société inclusive pour tous les âges, dans laquelle il fait bon vieillir et vivre ensemble. »¹

Cette politique gouvernementale place les aînés au cœur des préoccupations de l'État et vise l'amélioration de la qualité de vie de ces derniers afin qu'ils puissent contribuer au développement de la communauté. *Vieillir et vivre ensemble* reconnaît l'importance des connaissances et du savoir-faire des aînés. Ainsi, par le transfert de ces richesses aux autres générations, le gouvernement québécois espère consolider et créer des passerelles pour un Québec meilleur.

Trois orientations

La politique sur le vieillissement s'articule autour de trois grandes orientations qui permettent ❶ d'adapter les infrastructures et les politiques à la réalité du vieillissement de la population, ❷ d'améliorer les conditions de vie des aînés vulnérables et ❸ de permettre aux personnes âgées qui le désirent de rester chez eux le plus longtemps possible sans que leur sécurité ne soit compromise. Ces trois grands axes s'appuient sur des enjeux transversaux et interdépendants de participation, de santé et de sécurité afin de définir les choix stratégiques et de formuler les actions concrètes du plan d'action de la politique.

1. Vieillir et vivre ensemble, c'est participer dans sa communauté

Les aînés participent à la société de plein droit, et ce, dans toutes les sphères de la vie : familiale, sociale, culturelle, économique et spirituelle. En participant, les aînés continuent à contribuer à des activités qui ont un sens à leurs yeux et un sens pour la société. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu.

La participation citoyenne et sociale des aînés, qu'elle soit bénévole ou rémunérée, contribue à la vitalité du Québec. Cette place qui leur revient au sein de la société doit être soutenue et encouragée. Ainsi, le départ progressif ou définitif des personnes âgées du marché du travail ne signifie aucunement leur mise à l'écart de la société. Au contraire ! Les aînés sont des modèles inspirants, portant en eux une richesse et un patrimoine dont la société québécoise ne peut se priver.

Afin de favoriser la participation des aînés à la société, la politique *Vieillir et vivre ensemble* prévoit :

- reconnaître et soutenir l'implication des personnes aînées dans leur communauté ;
- soutenir la participation des travailleuses et travailleurs expérimentés dans les milieux de travail ;
- favoriser la compréhension, l'utilisation et l'apport des technologies de l'information et de la communication.

2. Vieillir et vivre ensemble, c'est vivre en santé dans sa communauté

Les personnes vivent mieux et plus longtemps lorsque l'apparition de maladies et la perte d'autonomie fonctionnelle sont limitées ou retardées. Être en bonne santé procure davantage d'indépendance et de bien-être aux personnes, ce qui a pour effet de diminuer le recours aux soins de santé et aux services sociaux. Toutefois, la société se doit de répondre aux besoins des personnes en développant des services socio-sanitaires adaptés, accessibles et de qualité.

Le rythme accéléré du vieillissement de la population nécessite l'accroissement, la diversification et l'adaptation des services offerts. Ce contexte impose une réflexion pour choisir judicieusement où les efforts devront aller et dans quelles ressources il faut investir. Afin de respecter la volonté de rester à domicile, tout le spectre des services de santé doit être exploré, qu'il s'agisse du préventif au curatif, du domicile aux alternatives à l'hébergement institutionnel et des centres d'hébergement à ceux de soins longue durée.

De façon à permettre aux personnes aînées de bien vieillir en santé dans leur communauté, la politique *Vieillir et vivre ensemble* entend :

- promouvoir la santé, prévenir la perte d'autonomie et améliorer la qualité de vie ;
- accroître l'offre de service ainsi que l'accès aux services et améliorer la concertation des acteurs pour mieux soutenir les personnes aînées et leurs proches à domicile et dans la communauté ;
- adapter les pratiques, les services et les stratégies d'intervention aux besoins des personnes aînées.

Constats

- En 2031, les citoyens âgés de 65 ans et plus représenteront 26 % de la population totale québécoise (en 2011, ils représentaient 16 %).
- L'âgisme est l'un des freins à la participation des aînés dans les différentes sphères de la vie sociale.
- La politique *Vieillir et vivre ensemble* tient aussi compte des aînés ethniques puisqu'ils représentent 17,5 % de la population d'immigrants.
- Les aînés vivent de plus en plus vieux et demeurent en santé plus longtemps. L'espérance de vie ne cesse de croître, mais il ne faut pas négliger que les problèmes de santé sont plus fréquents en vieillissant.
- En 2021, la proportion de personnes aînées sans conjoint, c'est-à-dire divorcées, séparées ou veuves, et sans enfants augmentera. Ces personnes, ne bénéficiant d'aucune assistance d'un proche aidant, devront compter sur l'aide d'un service médical externe.
- Les personnes de 65 ans et plus donnent en moyenne 207 heures de bénévolat par année.
- 50 % des hommes âgés entre 50 et 75 ans envisagent de prendre un emploi à temps partiel lors de leur retraite.
- 96,3 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent à domicile, dont seulement 8,7 % vivent dans une résidence privée avec services.

« Avec la consolidation et le développement de partenariats entre les décideurs et les différents intervenants sociaux, l'État peut travailler à soutenir, développer et diversifier les services offerts aux aînés. »

3. Vieillir et vivre ensemble, c'est créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté

Les environnements (milieux de vie, quartiers, municipalités, régions) sont appelés à s'adapter au vieillissement de la population.

Il est donc nécessaire de développer des actions notamment en matière de lutte contre la maltraitance, d'accès aux services, de soutien aux proches aidants, d'offre d'habitations et de mobilité. Ce faisant, les communautés offriront des milieux où la sécurité et le sentiment de sécurité seront renforcés.

Le sentiment de sécurité physique ou psychologique constitue sans doute un préalable pour demeurer dans sa communauté. Ainsi, les entreprises privées, les organismes sans but lucratif, les collectivités, les proches aidants et les individus eux-mêmes jouent un rôle décisif dans l'amélioration de la vie quotidienne des aînés.

Afin d'offrir aux personnes âgées des environnements sains, sécuritaires et accueillants, le gouvernement du Québec entend :

- contrer la maltraitance envers les personnes âgées;
- accompagner les aînés vulnérables pour leur faciliter l'accès aux services;

- accompagner et soutenir les proches aidants;
- soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population;
- rendre les habitations adaptables, adaptées, abordables, sécuritaires pour les aînés d'aujourd'hui et de demain;
- assurer la mobilité des personnes âgées.

La contribution des aînés, une richesse pour tous!

La politique *Vieillir et vivre ensemble* interpelle plusieurs acteurs et secteurs d'activité gravitant autour du quotidien des personnes âgées. Avec la consolidation et le développement de partenariats entre les décideurs et les différents intervenants sociaux, l'État peut travailler à soutenir, développer et diversifier les services offerts aux aînés. Ainsi, la participation, la santé et la sécurité des personnes âgées sont favorisées afin d'accroître la qualité de vie de ces dernières. La politique *Vieillir et vivre ensemble*, c'est un projet de société où la contribution des aînés devient une richesse pour tous! □

Travail cité

- 1 MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. (2012). Document synthèse *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec*.

QUÉBEC AMI DES AÎNÉS

En mai 2012, la politique *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec* était rendue publique. Cette première politique gouvernementale sur le vieillissement a été développée autour de trois grandes orientations. Du plan d'action de cette politique, une initiative est à privilégier : la mise en œuvre du nouveau programme *Québec ami des aînés* (QADA).

Ce programme vise à soutenir financièrement des initiatives locales, régionales et nationales ayant pour objectif d'adapter les milieux de vie aux réalités des aînés. Tous les acteurs favorisant la participation active des personnes âgées dans des environnements sains, sécuritaires et accueillants peuvent demander un soutien financier pour la réalisation de leur projet ayant un impact direct sur la clientèle visée.

Le programme QADA comprend notamment un volet qui s'intitule *Soutien à des projets nationaux et à l'expérimentation*, appuyant des initiatives et des activités d'envergure nationale, des expérimentations, des projets pilotes et des projets de recherche. Les initiatives financées auront en priorité la transmission des savoirs entre les générations, la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées et l'accès à des activités culturelles.

Le programme QADA comprend également le volet *Soutien aux actions communautaires*, visant à appuyer la réalisation de projets locaux ou régionaux concrets, issus particulièrement des plans d'action élaborés dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) et portés par la communauté, dont les personnes âgées elles-mêmes. □

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le www.mfa.gouv.qc.ca



EN ROUTE VERS 860 MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS...

Corinne Vachon-Croteau, agente de projets à la vie associative volet MADA, CAMF

Le vieillissement de la population constitue un enjeu indéniable au Québec. Ce phénomène est passé de statistiques futuristes à une réalité bien présente dans les milieux de vie. C'est sans doute ce qui explique que la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) connaît un réel engouement dans l'ensemble des régions du Québec. Grâce au programme de soutien financier du ministère de la Famille et du ministère responsable des Aînés, plusieurs municipalités se sont engagées dans ce processus menant à l'élaboration d'un plan d'action triennal en faveur des aînés. Ainsi, plusieurs politiques, services et infrastructures seront adaptés pour mieux répondre aux besoins des aînés que ces derniers auront eu la chance d'exprimer.

Rappel des étapes de réalisation de la démarche MADA

- 1 Obtenir l'accord des élus et mandater une personne responsable des dossiers « aînés », de préférence celle qui a déjà la responsabilité des questions familiales ou de l'accessibilité universelle.
- 2 Mettre sur pied un comité de pilotage composé de personnes aînées engagées dans leur milieu, d'organismes qui représentent leurs intérêts, de représentants municipaux, et idéalement, du CSSS.
- 3 Effectuer un diagnostic du milieu comprenant un profil du territoire visé, un inventaire des services offerts aux personnes aînées et une analyse des besoins basée sur leur point de vue.
- 4 Rédiger une politique des aînés et un plan d'action d'une durée minimale de trois (3) ans.
- 5 Mettre en œuvre les actions en s'assurant de la participation des divers partenaires.
- 6 Évaluer la démarche et les actions de façon continue.
- 7 Élaborer un plan de communication visant à promouvoir le projet et à célébrer les succès.

Source : Programme de soutien — Municipalité amie des aînés du ministère de la Famille et des Aînés

Depuis la mise sur pied des projets pilotes en 2008, ce sont 328 municipalités et MRC qui se sont engagées dans la démarche MADA. Lors d'une conférence de presse qui a eu lieu le 24 juillet dernier à Rimouski, le ministère de la Famille et des Aînés avait annoncé le financement de plusieurs nouvelles démarches MADA pour la cohorte 2012-2013. En effet, 251 nouvelles municipalités et MRC s'engageront dans le processus. Ainsi, de nouveaux projets débiteront dans 15 des 17 régions du Québec avec un nombre record de 66 nouveaux projets dans une même région soit Chaudière-Appalaches. L'aide financière accordée aux municipalités dans le cadre de ce programme de soutien pour 2012-2013 représente un peu plus de 2 200 000 \$. S'ajoute à cela 2496 heures d'accompagnement pour cette même cohorte qui seront offertes par les 22 formateurs du Carrefour action municipale et famille (CAMF). Le nombre total de municipalités et MRC impliquées augmentera donc significativement pour atteindre 579.

Rappelons que l'un des objectifs de la nouvelle politique gouvernementale *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec* est de faire passer à 860 le nombre de municipalités et MRC engagées dans la démarche MADA d'ici 2017. À ce jour, c'est donc 67 % de l'objectif qui est atteint.

Pour conclure, nous vous rappelons que plusieurs mesures de financement destinées aux municipalités et MRC sont prévues dans cette politique afin de soutenir la mise en œuvre des plans d'action MADA. Enfin, vous pourrez bientôt aussi déposer une demande de financement visant l'élaboration de petits projets d'infrastructure ou d'aménagement dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalité volet MADA. Ce programme est soutenu par le ministère de la Famille et par le ministère responsable des Aînés et par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). □

Pour plus de détails et pour obtenir la liste des 251 municipalités et MRC ayant obtenu du financement pour la cohorte 2012-2013 aller à l'adresse suivante :

http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/centre-presse/communiqués-aines/Pages/communiqués.aspx?retour=%2fr%2fministere%2fcentre-presse%2fcommuniqués-aines%2fPages%2findex.aspx&urlPage=fr%2fNouvelles%2fPages%2fnouvelle_2012-07-24.aspx&annee=2012



JOURNÉE RÉGIONALE DE MOBILISATION DANS LA MRC DES

C'est le 12 juin dernier qu'a eu lieu la première journée régionale de mobilisation sur la conciliation travail-famille et le transport collectif dans la MRC des Maskoutains, initiée par la Commission permanente de la famille. À cette occasion, près de 50 partenaires se sont rassemblés afin d'échanger sur les deux thématiques de la journée. L'un des objectifs principaux de l'événement était la recherche de solutions novatrices afin de mieux répondre aux besoins de la population ayant ainsi un impact positif sur l'attraction et la rétention dans la région.

En matinée, la conciliation travail-famille fut à l'honneur. Dans un premier temps, M^{me} Mylène Archambault a présenté le projet de la MRC des Maskoutains menant à l'adoption d'un plan d'action en conciliation famille-travail (CTF). Issues d'un processus de consultation, différentes réalisations ont émergé dont la création d'une pochette d'information sur la CTF, la mise en place d'une certification régionale en CTF, l'adoption d'une déclaration en faveur de la famille et la réalisation de la journée de mobilisation régionale. Par ailleurs, le projet en CTF et son plan d'action seront intégrés aux orientations de la prochaine politique familiale (PFM) de la MRC. Ces travaux débiteront au cours des prochaines semaines sur le territoire de la MRC des Maskoutains afin de mettre à jour le plan

Lancement d'un nouveau guide MADA

Au cours des prochaines semaines, le Centre de recherche sur le vieillissement l'Institut universitaire de gériatrie Sherbrooke lancera un tout nouveau guide *Municipalité amie des aînés* (MADA). Ce guide, destiné aux municipalités et MRC du Québec, présente différents concepts en lien avec le vieillissement actif ainsi qu'un ensemble de stratégie facilitant la réalisation de votre démarche MADA. De plus, pour mieux vous soutenir dans vos travaux, vous pourrez maintenant avoir accès à des outils concrets en lien avec chacune des étapes de réalisation du projet. Veuillez prendre note que ce guide d'accompagnement MADA s'inscrit dans l'offre de services actuelle des membres de l'équipe des formateurs du CAMF et que plusieurs outils, développés à partir de l'expertise de ceux-ci, viendront bonifier le contenu. Enfin, nous profitons de l'occasion pour remercier le groupe de travail sur l'élaboration de ce guide MADA formé de membres de l'équipe des formateurs du CAMF, de professionnels du CDRV et du secrétariat aux Aînés du ministère de la Famille et des Aînés. Un beau travail de collaboration entre chercheurs et praticiens. □

dossier spécial aînés



LA QUALITÉ DES SERVICES DÉPLOYÉS AUX AÎNÉS : UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR TOUTES MUNICIPALITÉS

Patsy Clapperton et **Josée Viens**, associées d'UMANO-conseiller en milieu de vie

Chaque municipalité tient un rôle actif quant à la qualité de vie des personnes aînées. Dans cet optique, plusieurs municipalités ont déjà entamé la démarche *Municipalité amie des aînés* ou le feront sous peu. Par vos services de premières instances à la population, vous avez une opportunité de devenir un *leader* quant à la qualité des services déployés aux aînés.

Des infrastructures adaptées et des services ciblés sont certes importants, mais le sentiment de mieux-être va se forger davantage dans l'aspect relationnel. Le service à la clientèle est une expérience globale. Au-delà du service ou du produit, il y a toute la manière dont le service sera rendu qui influencera la satisfaction. Pour contrer l'âgisme qui a un impact fort négatif sur le bien-être des aînés, nous nous devons de redonner les notes de noblesse à l'avancement en âge. Les tabous, les préjugés, les fausses croyances vont parfois venir teinter nos interactions. Pour offrir un service adéquat aux aînés, il s'avère donc essentiel de cultiver les bonnes attitudes et les bons savoir-faire. Ils doivent se sentir en confiance et reconnus pour toute la richesse de leur expérience. Ainsi, nous favoriserons une participation citoyenne active.

La mission d'UMANO

Depuis près de cinq (5) ans, nous nous sommes engagées à améliorer la qualité de vie des aînés. D'abord, en implantant des démarches d'amélioration continue au sein de différents milieux d'hébergement. Nos parcours professionnels qui combinent la gérontologie et le développement organisationnel peuvent être un atout pour votre municipalité.

Ce qu'UMANO peut vous offrir

Afin de vous accompagner dans votre volonté de lutter contre l'âgisme, nous proposons de vous fournir des outils et des stratégies qui feront de votre municipalité un milieu innovateur et attentionné à l'égard des services déployés aux aînés.

- Cibler les éléments clés d'un service de qualité auprès des aînés.
- Vivre une expérience de vieillissement : se mettre dans la peau d'une personne de 80 ans (grâce à un habit simulateur).
- Comprendre les défis que doivent surmonter les aînés.
- Acquérir des stratégies de communication efficace afin de répondre aux besoins spécifiques d'une clientèle aînée.

Pour accroître l'impact de vos mesures issues de vos plans d'action MADA, il est primordial d'investir afin de développer les connaissances de vos équipes. Une meilleure compréhension des réalités des personnes aînées permet aux intervenants d'user davantage de créativité et d'innover pour mieux répondre aux besoins de la clientèle. □

Pour information

418.977.6977

www.umanovie.com

jviens@umanovie.com

UMANO est un organisme formateur agréé par la Commission des partenaires du marché du travail.

MASKOUTAINS

d'action adopté en 2007. De plus, les décideurs locaux profiteront de l'occasion pour bonifier la PFM avec l'ajout de la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA).

Pour la deuxième partie de la journée portant sur le transport collectif, des projets à saveur locale ont été mis en valeur. En effet, différents projets inspirants ont été présentés dont le projet Famille-transport et le projet de transport collectif de la MRC des Maskoutains, le projet *Passe écolo* du Cégep de St-Hyacinthe et le projet *Vélo-Duo* fondé par M. Denis Desjardins. Aussi, pour chacune des thématiques de la journée, une période d'atelier de travail était prévue. Ainsi, les organisateurs ont pu recueillir l'avis et les idées de solution des participants sur les différents enjeux dans la région en lien avec les thématiques de la journée.

La MRC mise sur une cohésion et une participation des acteurs du milieu. Il s'agit définitivement d'un facteur de succès à ne pas négliger dans la recherche de solutions tangibles répondant à des enjeux majeurs dans une région. Pour plus d'information visitez le <http://www.mrcmaskoutains.qc.ca>. □

PRIX DU CAMF

**Saint-Joseph-de-Sorel,
moins de 10 000 habitants**



M^{me} Sylvie Beaugard, conseillère municipale de Cowansville et représentante des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants au CA du CAMF, M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie et présidente au CA du CAMF, M. Jacques Renaud, conseiller municipal de Saint-Joseph-de-Sorel, M. Olivar Gravel, maire de Saint-Joseph-de-Sorel et M. Réjean Carle, maire de Saint-Ursule

Le local aux familles mis sur pied repose sur un principe fondamental du *penser et agir famille*: la reconnaissance de l'expertise du parent. Ainsi, l'offre de services ne se traduit pas par une programmation préalablement définie, mais par la réalisation de différentes activités choisies, organisées et réalisées par et pour les parents et leurs jeunes enfants. Pour ce faire, la municipalité rend disponible la salle de conseil qui se transforme en lieu adapté grâce à l'achat de mobilier spécifique. Une subvention de 5000 \$ est également remise au comité de parents pour la tenue d'activités spéciales. De plus, la municipalité a innové en mettant en place *La Boîte à livres*, une bibliothèque roulante avec animation offrant des livres pour les enfants de 0 à 5 ans qui rejoint les familles isolées.



M^{me} Sylvie Beaugard, conseillère municipale de Cowansville et représentante des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants au CA du CAMF, M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie et présidente au CA du CAMF, M. Michel Coulombe, conseiller municipal de Montmagny, M. Jean-François Roy du services des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Montmagny et M. Réjean Carle, maire de Saint-Ursule



M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie et présidente au CA du CAMF, M^{me} Magalie Queval, conseillère municipale de Boucherville

**Montmagny,
10 000 à 25 000 habitants**

La conciliation travail-famille étant au cœur des préoccupations de nombreuses familles, le comité-famille de Montmagny a eu l'idée ingénieuse de créer le concept des Soirées Parents VIP. Afin d'espérer gagner un repos bien mérité, quatre soirées sont tirées au sort parmi toutes les familles qui ont pris part à au moins une des quatre activités organisées par la municipalité durant l'année.

Grâce à la participation de la MRC de Montmagny, les forfaits d'une valeur de 600 \$ comprennent un souper au restaurant, un élément de divertissement, une nuitée dans un hôtel de la région, un petit déjeuner et 100 \$ pour couvrir les frais de garde. En plus de favoriser et consolider la participation aux activités familiales municipales, cette offre représente un geste considérable pour faciliter la conciliation de la vie familiale avec la vie professionnelle.



M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie et présidente au CA du CAMF, M^{me} Lucie F. Roussel, mairesse de La Prairie

**Lucie F. Roussel,
Prix Pierre-Gingras**

Cette élue d'exception est en politique depuis maintenant treize (13) ans. En 2002, elle est nommée première responsable des questions familiales pour sa municipalité. Mère engagée de deux enfants, elle souhaite, dès le début de son mandat, orienter ses priorités afin de faire de La Prairie un milieu de vie recherché pour les familles. Devenue mairesse en 2005, M^{me} Roussel reste sensible aux besoins particuliers des familles et met en place, entourée d'un comité et d'employés municipaux, une première politique familiale qui fut suivie de deux (2) plans d'action. Plusieurs initiatives ont pris forme grâce à la philosophie du *penser et agir famille* qu'elle a su implanter au sein de la municipalité. On n'a qu'à penser au parc Place-de-la-famille, lieu de rassemblement apprécié des familles laprairiennes.

**Boucherville,
plus de 25 000 habitants**

L'événement *Bouge ! Bouge ! Boucherville...* sensibilise les enfants et leur famille à l'acquisition de saines habitudes de vie par le biais de l'activité physique. En 2011, des parents impliqués dans le milieu ont proposé d'organiser l'événement récompense afin d'inciter toutes les écoles bouchervilloises à s'inscrire au *Grand défi Pierre Lavoie*. Ce fut un pari gagnant, car l'ensemble des écoles a participé. Un projet pilote a même vu le jour suite à cette initiative. Il s'agit d'un programme qui intègre plus de périodes d'activités physiques dans l'horaire des enfants présentant des difficultés scolaires afin d'augmenter leur niveau d'attention et leurs résultats académiques.

PRIX DU CAMF

Cowansville, initiative porteuse d'un soutien au vieillissement actif

Le conseil municipal s'engage à placer le bien-être quotidien des familles au cœur de ses préoccupations. La Ville de Chibougamau désire que le développement du milieu de vie des familles, en concordance avec leur réalité et leurs aspirations, s'effectue en harmonie et en partenariat avec la communauté. Cette politique est un outil ayant pour but d'aider les citoyens à élaborer un projet de vie dans la municipalité et de favoriser la pérennité de celle-ci par la rétention des familles sur son territoire.



M. Alain Martel, conseiller municipal de Drummondville, M. Vincent Chouinard, conseiller municipal de Drummondville et M. Réjean Carle, maire de Saint-Ursule

Drummondville, initiative porteuse d'un soutien au vieillissement actif

Suite à des consultations auprès des aînés et des organismes, la Ville de Drummondville a constaté que la plupart reconnaissent l'importance d'un mode de vie actif. Par contre, pour plusieurs raisons, beaucoup d'aînés sont inactifs, s'isolent ou se sentent exclus. À partir de ce constat, le vieillissement actif a été à la base des quatre thèmes choisis pour la campagne. À Drummondville, le plaisir n'a pas d'âge :

- *Bouger à mon rythme, c'est un plaisir !*
- *Échanger avec les jeunes, c'est un plaisir !*
- *M'impliquer dans ma communauté, c'est un plaisir !*
- *Prendre du temps avec ma famille, c'est un plaisir !*

Dans le cadre de cette campagne, près de 2000 affiches ont été distribuées, trois affiches lumineuses ont été installées aux entrées de la ville et un autobus du transport en commun a été maquillé. C'est impressionnant de voir une municipalité élaborer une campagne d'envergure sur les principes du vieillissement actif.



M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie et présidente au CA du CAMF, M^{me} Sylvie Beaugard, conseillère municipale de Cowansville et représentante des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants au CA du CAMF, M. Philippe Martel, bénévole et M. Réjean Carle, maire de Saint-Ursule

Saint-Philippe-de-Néri, initiative favorisant le développement de liens entre les générations

Lors de l'élaboration de sa politique familiale et des aînés, la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri a mené des consultations sur les besoins des citoyens. La journée intergénérationnelle est née d'un désir de créer des liens entre les générations. Suite à un repas convivial les citoyens ont été jumelés en équipe de deux,

un jeune et un aîné, pour une activité de bingo. Comme l'initiative a été un succès, elle figure maintenant au calendrier municipal et d'autres activités du même type seront organisées. En plus de contribuer au développement de liens entre les générations, cette activité a permis d'accroître le sentiment d'appartenance et de changer les perceptions qu'une génération a de l'autre.

CERTIFICATS MÉRITE

Chibougamau

Le conseil municipal s'engage à placer le bien-être quotidien des familles au cœur de ses préoccupations. La Ville de Chibougamau désire que le développement du milieu de vie des familles, en concordance avec leur réalité et leurs aspirations, s'effectue en harmonie et en partenariat avec la communauté. Cette politique est un outil ayant pour but d'aider les citoyens à élaborer un projet de vie dans la municipalité et de favoriser la pérennité de celle-ci par la rétention des familles sur son territoire.



M. Alain Privé, formateur au CAMF, M. André Naud, conseiller municipal de Chibougamau et M^{me} Line Bérubé, sous-ministre de la Famille

Saint-Alexandre-de-Kamouraska

C'est dans la foulée de l'élaboration du plan de développement que le conseil municipal a exprimé sa volonté de se doter d'une politique familiale et des aînés pour se donner tous les outils nécessaires pour développer le réflexe *penser et agir famille* dans l'ensemble de ses prises de décisions et devenir une *Municipalité amie des aînés*. Bien qu'il s'agisse d'une initiative de la municipalité, le projet a été placé sous le signe de la participation du plus grand nombre afin de favoriser la mise sur pied d'une politique à l'image des Alexandrines et des Alexandrins, municipalité et de favoriser la pérennité de celle-ci par la rétention des familles sur son territoire.



M. Alvin Doucet, formateur au CAMF, M^{me} Anita Ouellet Castonguay, conseillère municipale de Saint-Alexandre-de-Kamouraska et M^{me} Line Bérubé, sous-ministre de la Famille

Saint-Amable

Saint-Amable base les fondements de la PFM et de sa démarche MADA sur les anciennes traditions de sa communauté afin de bâtir un monde nouveau et stable pour ses familles et ses aînés. La municipalité considère que chacun doit être valorisé dans la société, puisque chaque membre d'une famille représente l'unité de base pour la communauté. La famille est le principal lieu d'éducation et de solidarité. Saint-Amable se donne pour mission d'être le lieu privilégié pour le développement optimal des familles en leur offrant un environnement et des services dynamiques de qualité, en les intégrant dans la communauté et en restant à l'écoute de leurs besoins.



M. Jacques Lizée, formateur du CAMF, M. Paul Thibault, formateur du CAMF, M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie et présidente au CA du CAMF, M. Pierre Vermette, conseiller municipal de Saint-Amable, M^{me} Nathalie Poitras, conseillère municipale de Saint-Amable, M^{me} Line Bérubé, sous-ministre de la Famille, M. François Gamache, maire de Saint-Amable

Saint-Louis-de-Gonzague

La municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague adopte une politique familiale municipale incluant la démarche *Municipalité amie des aînés*, afin d'orienter le conseil municipal dans sa prise de décisions sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles, mais aussi sur la vie des aînés. Elle assure aussi la cohérence et la permanence des orientations relatives à la famille et aux personnes aînées. La contribution au développement d'un environnement favorable au vieillissement actif des aînés constitue l'une des dimensions de cette mission. La municipalité reconnaît la nécessité de travailler de concert avec les organismes du milieu et avec l'ensemble des citoyennes et citoyens. Elle doit donc faire preuve d'un leadership rassembleur.

Wickham

La municipalité de Wickham s'est engagée dans l'élaboration d'une PFM ainsi qu'une démarche *MADA* afin d'évaluer ce qui existe actuellement dans la municipalité comme mesures pour les familles et les aînés, ainsi que de voir ce qui devrait être réalisé pour combler les besoins et attentes de ses contribuables. Plusieurs mesures sont existantes, cependant, il fallait s'ajuster à la dynamique actuelle des citoyens. Prioritairement, la municipalité devait trouver les moyens d'attirer de nouvelles familles à Wickham et surtout, d'éviter l'exode des familles et des aînés vers les villes ou les milieux plus urbanisés.

Sainte-Rose-de-Watford

Le lancement de la politique familiale et de la démarche *MADA* a été un succès en juin dernier. Des actions sont déjà entreprises par la municipalité et elle verra bientôt à la réalisation de la nouvelle galerie aux édifices, avec une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Un module de jeux pour les enfants sera installé au cours des prochains mois. Selon les actions qui ont été priorisées, Sainte-Rose-de-Watford fera en sorte de faire le suivi pour en voir la réalisation dans les délais prévus.

Saint-Marc-des-Carières

La politique familiale municipale et des aînés de Saint-Marc-des-Carières a pour thème *Ici, je pense et j'agis famille!*. Comme pour les autres municipalités qui ont adopté une PFM et une démarche *MADA*, c'est le bien-être tant des familles que des aînés qui est visé. Cette politique a le souci notamment de contrer l'exode des jeunes et de favoriser la venue de nouvelles familles. Ce qui passe évidemment par le maintien des services de proximité.



Saint-Philibert

La politique familiale de la municipalité de Saint-Philibert accorde une importance particulière aux familles et aux aînés (*MADA*). Cette politique veut dynamiser le milieu, améliorer la qualité de vie de ses résidents en plus de rehausser le sentiment d'appartenance de ces derniers. Un plan d'action sur trois ans a été adopté par le conseil municipal tout récemment.

L'équipe de la rédaction de *Municipalité + Famille* présente une municipalité qui met en œuvre le plan d'action de sa politique familiale municipale (PFM). Des histoires de succès de tout le Québec qui sont inspirantes pour les municipalités impliquées dans ce type de démarche. Voici Saint-Eustache qui présente la mise en œuvre de son projet de PFM.

Municipalité:	Ville de Saint-Eustache
Région administrative:	Laurentides
Taille de la population:	43 809
Année d'adoption de la dernière PFM:	2012
La PFM inclut-elle la démarche MADA:	oui, adoptée en 2004



Ville de Saint-Eustache

CAMF: Quels sont les facteurs qui ont permis le succès de votre PFM depuis deux ans?

Ville de Saint-Eustache: C'est un comité formé d'élus, de fonctionnaires et de représentants d'organismes représentatifs qui a été spécialement mis sur pied pour rédiger la politique familiale et élaborer son plan d'action. Cette concertation a permis de couvrir l'ensemble des publics visés, de la petite enfance jusqu'aux personnes du troisième âge. De plus, un audit a été mené auprès de quelques 400 citoyens, lequel est venu confirmer le choix des actions prévues au plan d'action.

D'un côté plus administratif, tous les directeurs de services ont été consultés lors de la planification des actions, ils ont pu donner leur avis, bonifier ou modifier les actions qui les concernent. Cette démarche a permis une plus grande appropriation des actions par les principaux acteurs qui ont à les mettre en place.

CAMF: Quel est le rôle du comité de suivi dans la mise en œuvre de votre PFM?

Ville de Saint-Eustache: Le comité de suivi de la politique familiale est en quelque sorte comme un chien de garde qui veille à ce que tous les services municipaux respectent les délais liés à la mise en œuvre des actions pour lesquelles ils ont la responsabilité. Le comité se réunit deux fois l'an pour dresser un bilan des actions accomplies et relancer les services municipaux en fonction des échéanciers prévus.

CAMF: Depuis l'adoption de votre politique familiale municipale, quelles sont les actions les plus significatives mises en place par votre municipalité?

Ville de Saint-Eustache: Bien que plusieurs mesures avaient été mises en place en faveur des personnes du troisième âge avant l'adoption de la nouvelle politique familiale, le fait que celle-ci inclut, pour une première fois, la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA), la Ville de Saint-Eustache a donc porté une attention particulière aux mesures susceptibles de bien desservir les besoins de cette clientèle. Désireuse de reconnaître concrètement la contribution des aînés dans la communauté, à peine la politique adoptée, la Ville organisait un premier *Bal des bâtisseurs*, qui a permis de souligner l'apport des personnes ayant participé à la fusion de la paroisse et de la Ville de Saint-Eustache, il y a 40 ans.

Par ailleurs, bien que l'adoption de la politique familiale soit récente, un inventaire des infrastructures municipales a déjà été dressé, afin d'identifier les aspects à améliorer dans les bâtiments municipaux pour les clientèles familiales et aînées, par exemple, les portes automatisées et les tables à langer. Cet inventaire permet la rédaction d'un plan progressif d'amélioration qui servira de guide pour des travaux prochains.

Enfin, l'ensemble des services municipaux a désormais davantage à l'esprit une préoccupation axée sur les besoins des clientèles particulières. La Journée de l'environnement et de l'embellissement et la soirée d'accueil aux nouveaux résidents, par exemple, proposent des activités destinées aux enfants.

CAMF: Au cours de la mise en place de votre PFM, quels sont les obstacles rencontrés et quels moyens avez-vous pris pour les surmonter?

Ville de Saint-Eustache: La rédaction de la politique et de son plan d'action est le principal obstacle rencontré. Considérant que le comité de rédaction est composé de neuf personnes provenant d'horizons variés, la planification des rencontres communes a été un bon défi! Les réunions ont donc été prévues et organisées à différentes heures de la journée, ou de la soirée, pour que tous aient l'occasion d'y participer.

CAMF: Y a-t-il une préoccupation particulière qui ressort de votre PFM?

Ville de Saint-Eustache: C'est la première fois que la politique familiale de la Ville de Saint-Eustache inclut la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). La rédaction de cette politique a donc été réalisée dans cette perspective, tout en conservant le souci de répondre aux besoins des autres générations.

CAMF: Quelles sont les prochaines étapes pour le développement de votre PFM?

Ville de Saint-Eustache: Le comité de suivi de la politique familiale verra à ce que les services municipaux respectent leurs engagements et, surtout, restera à l'affût des besoins émergents des clientèles cibles en vue de la rédaction de la nouvelle mouture du plan d'action, en 2015.

Préparé par **Karine Bourbonnais**, coordonnatrice des services de l'animation communautaire à la Ville de Saint-Eustache

Saint-Norbert-d'Arthabaska

Le plan d'action de la politique familiale énumère une dizaine de projets à l'intention exclusive des familles et des aînés de leur territoire, dont un projet déposé en décembre dernier pour l'aménagement d'une aire de détente à proximité de l'église et des stations d'exercices. Les résidents de Saint-Norbert-d'Arthabaska verront certainement leur sentiment d'appartenance grandir!



Notre-Dame-de-Ham

La politique familiale confirme l'engagement de la municipalité face à l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés. Cette politique familiale se veut mobilisatrice, inspirante et axée sur la prise en charge et la concertation. En plus de contribuer à l'accroissement d'un sentiment d'appartenance fort à l'endroit de la municipalité, d'améliorer les outils de communication à l'intérieur de la communauté, elle permettra de favoriser un renouvellement intergénérationnel sain et équilibré, afin que les membres des familles soient heureux de vivre à Notre-Dame-de-Ham.

Veillez prendre note que la Ville de Saint-Eustache lancera son plan d'action 2012-2015 le 15 octobre prochain.



LA CAMPAGNE ÉLECTORALE 2012 ET LES SAINES HABITUDES DE VIE :

LA COALITION POIDS INTERPELLE LES PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES!

Maryse Bédard-Allaire, agente de projets en saines habitudes de vie, CAMF

Au cours de la campagne électorale 2012, la Coalition québécoise sur la problématique du poids a visité six (6) régions au Québec pour faire la promotion des cinq (5) priorités d'actions identifiées par ses partenaires (220 partenaires organisationnels et individuels) pour favoriser un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation au sein de la population.

De plus, consciente du rôle important que peut jouer le gouvernement du Québec dans la prévention de l'obésité et la promotion des saines habitudes de vie, la Coalition Poids a interpellé les principaux partis politiques sur les cinq (5) priorités identifiées, afin de connaître leurs engagements susceptibles de contribuer à réduire l'épidémie d'obésité et à promouvoir la santé.

Les cinq (5) priorités d'actions :

- investir en prévention de l'obésité et en promotion de la santé;
- développer les compétences culinaires dans les écoles;
- favoriser le transport actif;
- instaurer une taxe sur les boissons sucrées;
- faire bouger davantage les jeunes.

Cette tournée des régions poursuivait les objectifs suivants :

- rencontrer les médias en compagnie de groupes et d'organismes concernés afin de faire connaître les priorités de la campagne et de faire rayonner des initiatives inspirantes en matière de saines habitudes de vie;
- échanger avec des organismes régionaux et des candidats de la circonscription visitée;
- faire connaître les engagements des différents partis.

Nous vous invitons à consulter la section spéciale *Élections Québec 2012* afin de prendre connaissance des engagements des partis politiques en matière de prévention de l'obésité et de la promotion des saines habitudes de vie : <http://www.cqpp.qc.ca/fr/special-elections-quebec-2012>.

De plus, la Coalition Poids prévoit demander incessamment une rencontre avec le prochain ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'à ses collègues des Affaires municipales, des Transports, de l'Éducation, de l'Agriculture et des Finances pour leur rappeler l'importance de poursuivre leur travail afin de favoriser des saines habitudes de vie au sein de la population et ainsi assurer la santé des générations futures.

La Coalition québécoise sur la problématique du poids

Le mandat de la Coalition Poids est de susciter les appuis nécessaires pour revendiquer des modifications législatives, réglementaires et des politiques publiques dans trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) afin de favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé qui contribueront à prévenir les problèmes de poids.

Depuis sa création en 2006, la Coalition Poids est devenue une voix de revendication bien établie et appuyée par plus de 220 partenaires issus du monde municipal, scolaire, de la santé, de la recherche, de l'environnement, de la nutrition et de l'activité physique. □

Pour plus d'information : <http://www.cqpp.qc.ca/fr>

Ensemble pour un Québec dynamique et en santé !

Au mois d'août dernier, l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), le Conseil québécois du loisir (CQL), le Regroupement des unités régionales de loisir et de sport du Québec (RURLSQ) et Sports-Québec ont publié le manifeste *Ensemble pour un Québec dynamique et en santé*.

Issue d'une démarche de concertation initiée par les grands réseaux du loisir et du sport au Québec et alimentée par la volonté de faire bouger les choses, ce manifeste vise à sensibiliser les milieux politiques provincial, régional et local à l'apport des organismes de loisir et de sport au développement culturel, social et économique de la société québécoise.

Pour télécharger le document :

<http://www.loisirquebec.com/associatif/associatif.asp?id=182>





AVANCÉES DU PROJET **LES SAINES HABITUDES DE VIE: UN AXE STRATÉGIQUE DES POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES**

Menahan O'Bomsawin-Delorme,
chargée de projet en saines habitudes de vie, CAMF

Depuis le mois d'avril, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) a entamé la Phase II — Étendue nationale du projet *Les saines habitudes de vie : un axe stratégique des politiques familiales municipales* grâce au soutien financier de Québec en Forme. Cette Phase II consiste à étendre le nouveau modèle d'accompagnement bonifié, développé grâce à la Phase I — Projet-pilote, à l'ensemble du territoire québécois.

En effet, le projet-pilote, mis en place dans six (6) municipalités de trois (3) régions différentes, a permis d'établir des constats, d'orienter et d'améliorer la stratégie d'action auprès des municipalités. Dès lors et suite à la réponse favorable de Québec en Forme, le CAMF a été en mesure de débiter des démarches pour étendre le projet au niveau national.

L'objectif poursuivi de la Phase II est de proposer un nouveau modèle d'accompagnement bonifié aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC) qui recevront la subvention par le ministère de la Famille et le ministère responsable des Aînés pour élaborer ou mettre à jour leur PFM à l'automne. Ce modèle propose une démarche qui intègre la préoccupation des saines habitudes de vie (SHV) à chacune des étapes de l'élaboration ou la mise à jour de la PFM. Plusieurs éléments définissent cet accompagnement soit la présence d'une ressource experte en SHV au sein du

comité-famille, la création de trousse d'outils, la présence d'un comité provincial d'experts sous la forme d'un service info-SHV, etc.

Afin de proposer le nouveau modèle d'accompagnement bonifié, le CAMF a contacté et a effectué des rencontres dans quinze (15) régions du Québec au mois de juin dernier pour présenter le projet à des acteurs locaux actifs en SHV. L'objectif de ces rencontres était de créer des liens de collaboration et d'identifier, pour chacune des régions, quels seraient les acteurs susceptibles de tenir le rôle de ressource experte en SHV afin de soutenir les municipalités envers la démarche de PFM ayant comme axe stratégique les saines habitudes de vie.

Le projet a obtenu un accueil favorable auprès de l'ensemble des régions québécoises. Les liens créés et les rencontres ont permis de préparer le terrain afin de faciliter une collaboration entre des acteurs locaux actifs en SHV et les municipalités. Le projet a été renouvelé jusqu'en septembre 2014 et d'ici là nous poursuivrons nos démarches afin d'offrir aux municipalités et aux MRC intéressées par le projet un accompagnement bonifié. Bref, nous souhaitons que le projet continuera à se déployer et à prendre de l'ampleur. □



MESSAGE PERCUTANT? ANNONCEZ-LE.

pour réserver un espace publicitaire, communiquez avec Laurianne Carpentier-Désormeaux
450 466.9777 poste 208 • lcarpentier@carrefourmunicipal.qc.ca



Des nouvelles MAE

Blainville



Situation géographique • MRC Thérèse-de-Blainville
Nombre d'habitants • 53 556 habitants
Nombre d'enfants • 14 250 enfants âgés entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 34,8 ans
Le revenu familial moyen • 75 770 \$



La ville de Blainville a retenu l'attention du comité d'accréditation, car en plus d'être proactive, elle entretient des liens de collaboration favorisant la réussite scolaire. Le programme-école-travail et l'aide aux devoirs offerts par la Maison des jeunes constituent de bons exemples. De plus, il faut souligner la préoccupation constante de la municipalité d'informer les enfants sur les enjeux, les développements et les projets qui les concernent. Une variété intéressante de moyens de communication est utilisée pour faire la promotion des activités et rejoindre les enfants de tous les groupes d'âge. Finalement, le Conseil jeunesse formé de dix-huit (18) jeunes provenant des sept (7) écoles primaires est un bon moyen mis en place par la municipalité pour connaître le point de vue des enfants sur les décisions municipales qui les concernent. Bref, parce qu'elle est proactive et qu'elle place les enfants au cœur de ses décisions, la municipalité de Blainville a su se démarquer.

Saint-Gabriel



Situation géographique • MRC d'Autray
Nombre d'habitants • 2845 habitants
Nombre d'enfants • 450 enfants âgés entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 47 ans
Le revenu familial moyen • 37 000 \$



La municipalité de Saint-Gabriel a séduit le comité d'accréditation par son intention de mettre les besoins et les préoccupations des enfants au cœur de son plan directeur pour l'avenir de la ville et la revitalisation de la communauté. La Ville s'est dotée d'un travailleur de rue afin de tisser des liens avec les jeunes et d'ainsi travailler directement à lutter contre les principaux problèmes que ceux-ci peuvent rencontrer tels que la toxicomanie, le décrochage scolaire et la violence familiale. De plus, la municipalité démontre une très bonne compréhension du rôle important que les parents peuvent jouer dans la réussite scolaire de leur enfant. Le projet *Zone Réussite* rappelle aux parents qu'ils ne doivent pas « décrocher » des études de leurs enfants. En bref, la municipalité de Saint-Gabriel se distingue par sa détermination à faire une place de choix aux enfants en tant qu'acteurs de leur propre développement.

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles 2012, l'UNICEF et le Carrefour action municipale et famille (CAMF) ont remis l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) de l'UNICEF à la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville et de Varennes en Montérégie, de Saint-Gabriel dans Lanaudière et de Blainville dans les Basses-Laurentides.

Saint-Bruno-de-Montarville



Situation géographique • Municipalité hors MRC dans la région de la Montérégie
Nombre d'habitants • 25 929 habitants
Nombre d'enfants • 5795 enfants âgés entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 42 ans
Le revenu familial moyen • 79 000 \$



La municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville a comblé les attentes du comité d'accréditation en raison de la place de choix qu'elle fait aux enfants dans sa programmation de loisirs et dans la planification de ses festivités. De plus, la Ville a démontré que les décisions qu'elle prenait concernant les enfants s'appuyaient sur l'opinion de ceux-ci. Plusieurs souhaits exprimés par ces derniers se retrouvent dans le plan d'action famille de la municipalité. Il faut également souligner l'attention portée par la municipalité aux adolescents par son intention, entre autres, de leur offrir le service de taxi-ado-ainé. Bref, la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville se distingue par l'ensemble des mesures qu'elle met de l'avant pour assurer le respect des enfants et favoriser leur bien-être et leur développement.

Varennes



Situation géographique • MRC Marguerite-d'Youville
Nombre d'habitants • 20 950 habitants
Nombre d'enfants • 5635 enfants âgés entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 37,2 ans
Le revenu familial moyen • 90 789 \$



Le comité d'accréditation a accueilli favorablement la candidature de la ville de Varennes qui se démarque, entre autres, par les nombreuses initiatives mises de l'avant pour encourager les enfants à s'impliquer dans leur milieu et à s'informer sur les sujets qui les concernent comme le projet d'amélioration du *skate park*, le programme de sauvegarde de l'environnement *l'Agent Vert* et le projet *Pairs en action*. De plus, la Ville de Varennes démontre une bonne compréhension des besoins reliés aux déplacements actifs des enfants en sécurisant les corridors scolaires et en s'engageant dans des projets tels que *Trottibus* et *Mon école à pied, à vélo!*. Le comité d'accréditation reconnaît également les mesures mises en place par la Ville pour contrer l'isolement des enfants. En bref, toutes les actions initiées par l'administration municipale de Varennes et ses partenaires afin d'impliquer, de respecter et d'informer les enfants varennois ont enchanté le comité d'accréditation.

CONGÉ DE DEVOIR,
DEVOIR BOUGER!,
UN SUCCÈS
SANS PRÉCÉDENT
À VARENNES



Le 16 mai dernier, plus de 700 élèves ont pris part à l'activité *Congé de devoir, devoir bouger!*, organisée par les différentes écoles primaires de Varennes. Se déroulant dans le cadre de la Semaine québécoise de la famille, cette activité exemptait les enfants de devoirs moyennant leur participation à une activité physique en famille.

C'est avec enthousiasme que les élèves, entourés de leurs parents et de leurs amis, se sont réunis dans la cour de l'école secondaire pour s'adonner à une séance d'aérobic entraînante, animée par l'énergique Josée Lavigneur. L'événement est un succès sans précédent qui a largement surpassé les attentes des organisateurs.

Petits et grands se sont prêtés au jeu dans la bonne humeur. Même le maire et ses conseillers se sont joints à la foule dynamique. « Nous connaissons tous l'importance de l'activité physique et cette réussite prouve que nous pouvons allier plaisir et

entraînement! Nous remercions tous les participants et souhaitons vivement la tenue d'une deuxième édition en 2013! », déclare le maire de Varennes, M. Martin Damphousse.

Afin d'inciter les jeunes à participer à cette activité, les organisateurs avaient promis à l'école qui recrutait le plus de participants, la visite de Bourrasque, la sympathique mascotte de la Ville. Bien que l'école Marie-Victorin remporte la palme de l'école ayant le plus haut taux de participation à l'activité, ce sont toutes les écoles primaires participantes qui ont eu la surprise de rencontrer Bourrasque en guise de remerciement pour leur présence. Comme quoi bouger pour le plaisir ne fait aucun perdant. □

Coût de la cotisation

Tarification en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012
MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)
Ces montants n'incluent pas les taxes.

1 à 4999 habitants =	68,50 \$
5000 à 9999 habitants =	138,00 \$
10 000 à 19 999 habitants =	206,50 \$
20 000 à 49 999 habitants =	275,00 \$
50 000 à 99 999 habitants =	551,00 \$
100 000 à 199 999 habitants =	964,50 \$
200 000 à 299 999 habitants =	1377,00 \$
300 000 à 399 999 habitants =	2754,00 \$
400 000 à 599 999 habitants =	4131,00 \$
600 000 habitants et plus =	6885,00 \$
Organisme national =	172,50 \$
Organisme régional et local =	68,50 \$
Individu =	68,50 \$

Bon d'adhésion

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au www.camf.ca

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir le rôle municipal en faveur des familles et des aînés auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et en ce qui concerne la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). Sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.



À VOUS DE JOUER! DEUX OUTILS TIRÉS DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA PFM

Anne-Marie Tougas, Ph. D., professeure adjointe au département de psychoéducation, Université de Sherbrooke



Le contexte de l'étude

Pour le CAMF, le défi des vingt (20) dernières années a consisté à promouvoir le réflexe du penser et agir famille à la grandeur du Québec. Il s'agit là d'un défi de taille et toujours actuel, mais qui révèle depuis peu l'urgence d'encourager le rôle actif des citoyens dans cette démarche. Témoins des nombreux obstacles à la participation citoyenne dans la PFM (ex. : cynisme, influence des groupes organisés, exclusion des plus vulnérables, échéanciers serrés, etc.), le CAMF et ses formateurs ont pris part à une recherche-action (en partenariat avec l'ARUC-ISDC de l'UQO) dans le but de mieux comprendre ce phénomène et d'identifier des moyens pour soutenir les comités locaux désireux de s'y investir. Une vingtaine d'acteurs concernés par la PFM (élus, fonctionnaires, citoyens, représentants d'organismes et d'établissements) ont participé à des *focus groups* dans le cadre d'une journée d'échange qui s'est tenue au printemps 2010 à Drummondville. Leurs propos ont été analysés en profondeur et les résultats qui en découlent ont fait l'objet d'un rapport, désormais disponible en ligne : www.camf.ca/images/cahierrecherche.pdf.

La diffusion des résultats

Dans une dernière phase du projet, il était prévu de diffuser les résultats de l'étude selon des modalités permettant de rejoindre les acteurs concernés. Cette démarche a d'abord pris la forme de communications orales dans différents colloques, dont ceux du CAMF, du Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire (RQIAC), du Réseau québécois de villes et villages en santé (RQVVS) et tout récemment, de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). Puisque, comme le veut l'adage, « les paroles s'envolent, mais les écrits restent », le CAMF a également publié trois textes, accessibles en ligne (www.camf.ca/index.php/camf/publications).¹

Les outils mis à votre disposition

Parce que la vie municipale se déroule souvent à vive allure, il était également prévu de concevoir des moyens concrets et adaptés afin que les acteurs de la PFM puissent s'approprier les résultats de la recherche et les réinvestir dans leur milieu. Ainsi, le CAMF met à votre disposition une fiche synthèse des résultats les plus inspirants de l'étude : www.camf.ca/images/documents/Publication/Rapports/FicheSynthese_PCPFM_071111.pdf.

S'appuyant directement sur les connaissances dégagées dans l'étude, un questionnaire a été élaboré expressément pour les membres des comités locaux de PFM. Sous la forme d'un bref exercice auto-diagnostic (35 questions à choix de réponse), ce questionnaire permet de brosser une vue d'ensemble de la participation citoyenne dans les démarches visant l'élaboration ou la mise en œuvre de la PFM. Il comporte deux volets.

Le premier volet invite à jeter un regard sur l'état actuel de la participation citoyenne dans la démarche de PFM, en mettant l'accent sur ses principaux éléments se rapportant au(x) à la :

- citoyens (ex. : leur participation est-elle motivée davantage par des intérêts personnels ou communs?);
- monde municipal (ex. : la démarche implique-t-elle davantage les services de façon sectorielle ou transversale?);
- communauté (ex. : la capacité des partenaires à se mobiliser est-elle plutôt restreinte ou accrue?).

Le deuxième volet invite à évaluer le degré d'actualisation des conditions identifiées comme garantes d'une saine participation citoyenne. En d'autres mots, les membres du comité de la PFM sont invités à déterminer à quel point la démarche de PFM est :

- accessible (ex. : les moments de rencontre citoyens-municipalité sont-ils plutôt rares ou nombreux?);
- conviviale (ex. : l'implication des citoyens est-elle généralement ignorée ou valorisée?);
- claire (ex. : les étapes de la démarche paraissent-elles plutôt floues ou bien définies?);
- continue (ex. : les citoyens sont-ils informés de la démarche lorsqu'elle se termine ou dès qu'elle débute?);
- pérenne (ex. : le comité de la PFM se veut-il temporaire ou permanent?).

À noter que ces outils ont été conçus dans l'optique de nourrir les réflexions du comité de la PFM autour des forces, des faiblesses et des pistes d'amélioration à mettre en place, et non dans le but de poser un jugement définitif sur l'état de la participation citoyenne dans la municipalité. Ainsi, vous êtes invités à les utiliser selon les modalités qui vous apparaissent les plus appropriées aux besoins de votre milieu. Surtout, n'hésitez pas à faire part de votre intérêt pour ces outils au formateur du CAMF qui accompagne votre démarche de PFM. Ce dernier saura certainement répondre à vos questions à ce sujet et vous guider dans une utilisation qui soit des plus profitables. □

Note

1 TOUGAS, A.M. (2010, octobre). Démystifier la participation citoyenne dans les PFM: Une journée, c'est pas assez! *Bulletin municipalité et famille*, 7(3), p. 10.

TOUGAS, A.M. (2011, janvier). Petite leçon d'économie pour prédire la participation citoyenne. L'application du modèle des coûts-bénéfices à la PFM. *Bulletin municipalité et famille*, 8(1), p. 11.

TOUGAS, A.M. (2011, octobre). Quelques ingrédients et idées de recette pour donner plus de goût à la participation citoyenne dans votre démarche de PFM. *Bulletin municipalité et famille*, 8(3), p. 12.



Rapport synthèse du Sondage sur les environnements favorables et la gouvernance locale pour des Quartiers en santé

L'équipe de recherche des Quartiers en santé de l'Université du Québec en Outaouais s'est alliée de plusieurs partenaires pour effectuer un sondage portant sur le rôle des municipalités dans le développement d'environnements qui favorisent de saines habitudes de vie chez leurs citoyens. De novembre 2011 à janvier 2012, un sondage a été réalisé auprès d'élus et fonctionnaires municipaux du Québec afin de connaître leurs perceptions des facteurs d'influence et des mécanismes municipaux prometteurs pour agir sur certains déterminants significatifs. Le présent rapport, publié en avril 2012, fait état d'une synthèse critique des éléments ressortis de ce sondage, jugés les plus utiles aux acteurs municipaux et de saines habitudes de vie. Il présente les observations tirées en quatre parties. D'abord les faits saillants des résultats de chacune des sections, soit les approches politiques, l'urbanisation et l'équité, les politiques favorables actuelles en développement, les indicateurs de santé, les modalités opérationnelles au sein des conseils et l'évaluation d'impact sur la santé. Ensuite sont présentés les enjeux les plus importants soulevés par ces faits saillants, et quelques messages clés à retenir ainsi que les perspectives d'avenir pour les politiques municipales.



Site Internet pour faire bouger les 9-13 ans

« WIXX est une campagne de communication sociétale visant à promouvoir les loisirs et les déplacements actifs chez les jeunes de 9 à 13 ans. Son objectif est de prévenir la chute importante de l'activité physique vers l'âge de 13 et 14 ans.

Être WIXX, c'est saisir toutes les occasions pour se divertir tout en étant actif physiquement. Un jeune WIXX, c'est un jeune qui bouge et qui s'amuse! WIXX est un nom créé de toutes pièces. Il ne faut pas y chercher un sens particulier. Les préados se l'approprient et le verront comme une initiative cool. WIXX est une attitude, un mode de vie, une idée et un mouvement!

WIXX comprend de la publicité, des sites et des jeux sur le Web, des outils promotionnels, des événements ainsi que des messages destinés aux parents. De plus, elle repose sur des activités réalisées avec plusieurs organismes à tous les paliers, dont les partenaires de Québec en Forme œuvrant dans les écoles, les municipalités, les services de garde à l'enfance, les organismes communautaires et sportifs. »

Site pour les 9-13 ans : wixx.ca

Site pour les partenaires : operationwixx.ca

Site pour les parents (à venir) : wmga.ca

calendrier

20 novembre 2012

Journée nationale
des droits de l'enfant

26 au 28 novembre 2012

16^e Journées annuelles
de la santé publique

22 mars 2013

Date limite pour déposer
les candidatures pour
les Prix du Carrefour 2013

1^{er} avril 2013

Date limite pour le dépôt de candidature
pour les dossiers MAE (cohorte avril 2013)

13 au 19 mai 2013

Semaine québécoise
des familles

24-25 mai 2013

25^e Colloque annuel du CAMF
à Boucherville

Éditeur

Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 201
Brossard (Québec) J4W 3J8

Téléphone: (450) 466-9777

Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.camf.ca

Coordination de la rédaction et de la production

Laurianne Carpentier-Désormeaux

Collaborateurs

Maryse Bédard-Allaire, Karine Bourbonnais, Laurianne Carpentier-Désormeaux,
Denise Chayer, Patsy Clapperton, Isabelle Lizée, Menahan O'Bomsawin-Delorme,
Marc-André Plante, Anne-Marie Tougas, Corinne Vachon-Croteau, Josée Viens

Correction

Carla Furtado et France Cloutier

Conception graphique

Fusion Communications & Design

Impression

Les Presses du Fleuve

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada
4^e trimestre 2012 **ISSN 1708-9824**



Une 24^e édition

Reçu de main de maître par la MRC de Charlevoix-Est, dans un site enchanteur, les participants ont bénéficié de l'expertise de plusieurs conférenciers et personnes-ressources de divers horizons. Ainsi, ils ont pu entendre M. André Thibault de l'Observatoire québécois du loisir, M^{me} Diane-Gabrielle Tremblay de Gestion des âges et des temps sociaux et de M^{me} Marie Gendron de la Fondation Lucie et André Chagnon. M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés est venue présenter la politique *Vieillir chez soi*. Les participants des quatre coins du Québec sont repartis dans leur milieu avec un enthousiasme débordant et des idées pleines la tête afin de poursuivre leur excellent travail de chef de file en matière d'actions municipales en faveur des familles et des aînés. Voici un bref aperçu, en images, de l'état d'esprit dans lequel s'est déroulé cet événement de ressourcement provincial attendu par plus de 250 acteurs de la politique familiale municipale et de la démarche *Municipalité amie de aînés*.

Les municipalités sont attendues pour le 25^e Colloque à Boucherville, le 24 et 25 mai prochains au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois. Le comité du programme et logistique prépare un événement tout aussi fabuleux et riche en contenu, se rattachant à la réalité des municipalités, des familles et des aînés, que les 24 précédents.



Madame Line Bérubé,
sous-ministre de la Famille



Assemblée générale annuelle



Début de la toile collective



Conférence



Madame Délicia Ritchie-Roussy



Monsieur André Thibault

top chrono!



Isabelle Lizée, organisatrice communautaire et formatrice, CAMF

Dans le cadre du 24^e colloque annuel du CAMF, à l'occasion des dix (10) ans d'existence du programme de soutien aux politiques familiales municipales du ministère de la Famille et des Aînés, le conseil d'administration du Carrefour action municipale et famille est heureux de souligner l'engagement et le dévouement en faveur des familles de quatre (4) formateurs: M^{me} Lise Prévost, M. Jacques Lizée, M. Yves Cyr et M. Alvin Doucet.



M^{me} Suzanne Roy, présidente du CA du CAMF et mairesse de Sainte-Julie, M. Jacques Lizée, formateur depuis 2003, M^{me} Line Bérubé, sous-ministre de la famille, M^{me} Lise Prévost, formatrice depuis 2003, M. Yves Cyr, formateur depuis 2003, M. Alvin Doucet, formateur depuis 2003 et M. Marc-André Plante, directeur général du CAMF.



La toile collective terminée



Madame Marie Gendron



Madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés au moment de l'événement



Madame Diane-Gabrielle Tremblay



Monsieur Bernard Maltais



UNE TOURNÉE DE CONSULTATION QUI S'AMORCE DANS L'ENTHOUSIASME

DANS LE CADRE DU 25^e ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE L'ORGANISME,

le conseil d'administration souhaite aller à la rencontre des ses membres afin de partager sur les perspectives d'avenir, de développement et les enjeux concernant la politique familiale municipale et la démarche *Municipalité amie des aînés*. De plus, l'équipe du Carrefour profitera de cette occasion pour consulter les membres et susciter des échanges entre eux sur leurs préoccupations en lien avec le réseau. Pour Suzanne Roy, présidente, « les consultations en région sont très enrichissantes puisqu'elles permettent de bonifier les orientations de l'organisme et les services offerts à son réseau tout en favorisant la consolidation ».

C'est à partir des besoins exprimés par son réseau de membres que cette activité prendra forme. Les échanges seront au cœur des rencontres, ceci afin de répondre aux besoins et réalités mais aussi pour bénéficier de l'expérience des uns et des autres. Le thème des saines habitudes de vie sera également à l'ordre du jour et abordé par un conférencier invité sous l'angle de la création et le maintien d'environnements favorables à l'acquisition de comportements sains, tant au niveau alimentaire que physique.

Ainsi, à partir du début novembre jusqu'au printemps 2013, les élus et le personnel municipaux, les membres des comités de la famille et les partenaires des communautés seront invités à prendre part à une rencontre régionale.

Au terme de la tournée, il y aura dépôt d'un rapport de consultations qui sera déposé au conseil d'administration du CAMF. Le 25^e Colloque annuel du CAMF, des 24 et 25 mai prochains, servira de tribune pour diffuser les résultats. La tournée de consultation s'arrêtera dans une quinzaine de villes du Québec dont Rimouski, Bromont, Varennes, Coteau-du-Lac et Lac-Etchemin. Le calendrier de la tournée ainsi que l'ordre du jour détaillé des rencontres seront disponibles, dès la mi-octobre, sur le site Internet: www.camf.ca

Le Carrefour remercie le ministère de la Famille et le ministère responsable des Aînés pour son appui financier au fonctionnement de ses activités et pour son soutien technique auprès des municipalités et des MRC en matière de politique familiale municipale et dans la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Famille et Aînés
Québec 